

Le MTES choisit AFNOR Certification pour coordonner la surveillance du marché des véhicules et moteurs

AFNOR Certification assure désormais la coordination et le suivi des opérations pour le compte du service chargé par le gouvernement de surveiller le marché des véhicules et des moteurs (SSMVM).

Suite à la controverse du Dieseldate, l'Union Européenne a conduit chaque Etat membre à instaurer, à compter du 1^{er} septembre 2020, une surveillance de marché des véhicules à moteur de transport de passagers, de marchandises et les composants. Objectif : s'assurer de leur conformité aux prescriptions techniques fixées par la réglementation européenne et nationale en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

AFNOR Certification se félicite de la confiance qu'a pu lui accorder le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en lui confiant la coordination et le suivi des opérations de surveillance de ce marché.

Interlocuteur du Service de Surveillance du Marché des Véhicules et des Moteurs (SSMVM), service du ministère à compétence nationale, AFNOR Certification assurera ses activités en liaison principalement avec des laboratoires d'essais et débutera ses missions dans les toutes prochaines semaines.

Les contrôles documentaires, tests et essais interviendront dans le cadre d'un plan de contrôle annuel. Des contrôles additionnels pourront être menés, en sus, suite à des plaintes et des informations reçues. Une centaine d'essais sont prévus par an.

A propos d'AFNOR Certification

AFNOR Certification est un organisme tiers indépendant leader en France grâce à ses services de certification et d'évaluation de systèmes, de services, de produits et de compétences. Filiale de l'association AFNOR, AFNOR Certification offre un service de proximité grâce à 39 agences sur cinq continents et 13 délégations régionales en France. Elle mobilise 1 600 auditeurs qualifiés pour répondre aux besoins de ses clients sur plus de 60 000 sites dans le monde. AFNOR Certification anime le système de certification NF, délivre des attestations réglementaires (telles que pour le Traitement des Véhicules Hors d'Usage) et propose plusieurs signes de confiance tels que la certification AFAQ et le label Engagé RSE. La direction générale d'AFNOR Certification est assurée par Julien Nizri.

<https://certification.afnor.org>

Contact presse : Olivier Gibert - 01 41 62 85 55 – presse@afnor.org